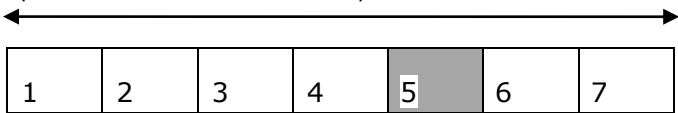


**RAPPORT ANNUEL
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CONSTANCE BE WORLD**

**(Opérations de l'exercice clos
le 31 décembre 2018)**

- Société de gestion** : **CONSTANCE ASSOCIES**
37, avenue de Friedland – 75008 Paris
- Dépositaire et conservateur** : **Crédit Industriel et Commercial (CIC)**
6, avenue de Provence – 75009 Paris
- Commissaire aux comptes** : **Mazars**
61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense
- Commercialisateur** : **CONSTANCE ASSOCIES**
37, avenue de Friedland– 75008 Paris

Informations concernant le FCP Constance Be World

- Régime juridique** : Directive « OPCVM » 2014/91/UE
- Forme juridique** : Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- Classification** : Actions internationales
- Code ISIN** : Part A : FR0011400712
Part I : FR0011400738
- Investissement en OPC** : Moins de 10% de l'actif net
- Objectif de gestion** : Le FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à l'indice MSCI World converti en euros représentant l'évolution du marché actions internationales sur la durée de placement recommandée.
- Indicateur de référence** : MSCI World Net Total Return USD Index (dividendes nets réinvestis) converti
- Profil de risque** : A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé
- 
- Le risque de contrepartie n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs sauf personnes américaines

Durée de placement : Supérieure à 5 ans



recommandée

Régime fiscal : Le FCP n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du souscripteur dépend de son lieu de résidence, et de sa situation particulière. Il est recommandé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations ci-dessus sont incomplètes. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et de consulter des conseillers professionnels.

A) Politique d'investissement

A-1) Rapport de gestion

Pour l'exercice écoulé et clos au 31 décembre 2018, le FCP Constance Be World affiche une performance de 1.52% (EUR) pour la part I et 0.30% (EUR) pour la part A, au-dessus de son indicateur de référence l'indice MSCI World Index Total Return (Ticker : M1WO) qui affiche une performance de -4.38% (EUR).

Les secteurs ayant le plus contribué à la performance positive du FCP sont les technologies de l'information et de la communication, le healthcare et la consommation discrétionnaire. Par ailleurs, notons que les secteurs de l'info tech et de la consommation discrétionnaire sont largement surpondérés dans le FCP, ce qui a permis en lien avec un stock picking efficace de dégager une surperformance importante par rapport à l'indicateur de référence.

A l'inverse, d'autres secteurs sur lesquels nous sommes surpondérés ont été vecteur d'une performance négative plus importante que celles des indices sectoriels, c'est notamment le cas des services de communication, de l'industrie et de la consommation de base.

Néanmoins, l'écart de performance entre le FCP et l'indice MSCI World Index Total Return s'explique par le fait que seul le secteur du healthcare a maintenu une performance boursière positive en 2018 au sein de l'indice M1WO alors que les autres secteurs ont affiché des performances négatives assez fortes.

Comparaison exposition et performance sectorielle CBW vs Benchmark				
	Poids CBW	Performance	Poids Bworld Index	Performance M1WO
Communication Services	13,25%	-27,65%	8,50%	-13,25%
Consumer Discretionary	32,64%	2,10%	10,84%	-6,80%
Consumer Staples	9,39%	-3,21%	8,42%	-12,14%
Healthcare	3,38%	8,22%	10,38%	1,01%
Industry	21,24%	-25%	12,26%	-15,96%
Information Technology	16,25%	15,60%	12,76%	-3,49%
Trésorerie	3,87%			
Finance		0,97%	17,61%	-19,04%
Materials			5,87%	-18,84%
Energy			5,36%	-18,22%
Real Estate			4,53%	-8,95%
Utilities			3,44%	-0,96%

Exposition devise CBW 31-12-18		Exposition géographique CBW 31-12-18	
CAD	6,38%	Argentine	0,94%
EUR	16,38%	Canada	10,34%
GBP	4,37%	Chine	8,03%
HKD	2,63%	Allemagne	3,76%
JPY	5,26%	France	7,64%
SEK	2,28%	Royaume Uni	4,15%
USD	62,71%	Japon	4,87%
		Pays Bas	3,94%
		Suède	2,27%
		Etats Unis	50,19%

Le turnover (ou taux de rotation) du portefeuille a été de 125.55% sur l'exercice écoulé.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas constantes dans le temps.

Achevé de rédiger le 10 janvier 2019

A-2) Stratégie d'investissement

L'année 2018 aura été marquée par un retournement des marchés financiers américains ou des phases de fortes hausses (janvier puis de juin à octobre) se sont alternées avec des phases de fortes baisses (février puis d'octobre à fin décembre) concluant finalement l'année en performance négative.

De fait, l'équipe de gestion a alterné le taux d'investissement du FCP dans l'intervalle 90% -100% en essayant d'anticiper et le cas échéant de profiter au maximum des reprises suivant les fortes baisses des actions nord-américaines.

D'un point de vue macro-économique, notre scénario d'une croissance américaine robuste s'est conforté au fur et à mesure de l'avancement de l'année, malgré des tensions de plus en plus présentes sur le commerce international comme sur le plan national.

En effet, l'année 2018 a été marquée par de nombreuses altercations sur le plan de la politique internationale, notamment l'opposition des Etats-Unis et de la Chine sur le commerce international qui a fortement pesé sur les perspectives de croissance mondiale future et par conséquent sur les valorisations boursières des entreprises internationales.

Cette crainte d'une guerre commerciale fait également ressortir des craintes de récession pour l'économie américaine du fait d'une politique monétaire jugée trop contrariante (4 hausses de taux en 2018) par les investisseurs comme en témoigne l'aplatissement de la courbe des taux aux Etats Unis, souvent considérée comme annonciatrice de récession.

Par ailleurs, d'autres sujets majeurs comme le Brexit ont lourdement impacté les marchés financiers mondiaux. A ce jour, aucun accord de sortie n'a été voté par le Parlement Britannique laissant le « hard Brexit », pire scénario d'un point de vue économique, comme la principale éventualité de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne.

La situation de l'Italie a également été vectrice de beaucoup d'incertitudes sur la fin de l'exercice 2018, notamment depuis l'élection d'un gouvernement populiste n'hésitant pas à s'opposer frontalement à Bruxelles avec un budget 2019 faisant fi des règles budgétaires en vigueur dans la zone euro. De fait, avec la montée du populisme au niveau mondial, de nouvelles craintes émergent sur la stabilité de la zone euro qui pourrait être fortement affectée voir périlcliter par la sortie d'un état membre.

D'un point de vue monétaire, l'année a également été marquée par l'appréciation du dollar américain face à l'euro qui a gagné 4.74% sur l'année écoulée. Nous noterons que le US Dollar s'est également apprécié face à la livre sterling (GBP) mais qu'il s'est en revanche déprécié face au Yen (JPY).

Pour conclure, l'année 2018 a connu le retour de la volatilité, plongeant les places boursières mondiales en performance négative, les investisseurs ont matérialisé les inquiétudes politiques et monétaires mondiales malgré des indicatrices économiques dans l'ensemble de bonne tenue. Par ailleurs, les guidances données par les entreprises américaines au troisième trimestre 2018 ont calmé l'euphorie des investisseurs, ces derniers n'hésitant pas à sanctionner fortement toute entreprise dont les guidances se situaient en deçà du consensus du marché.

Malgré cela, nous avons poursuivi notre stratégie de stock picking au sein d'univers à forte tendance croissante de par notre évaluation des avantages comparatifs des entreprises par rapport à leurs pairs. Ceci nous a notamment amené sur le secteur des technologies de l'information et de la communication, de la consommation discrétionnaire ainsi que sur le secteur des industries, notamment celles qui fournissent les sociétés produisant des biens et services de grande consommation.

Achévé de rédiger le 10 janvier 2019

A-3) Allocation

En termes d'allocation, nous avons privilégié certains secteurs correspondant le mieux à notre philosophie d'investissement pour le FCP. En effet, Les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et de base ainsi que l'industrie sont des secteurs clefs pour notre philosophie d'investissement car ils permettent d'établir clairement une structure bénéficiant d'avantages compétitifs lui permettant de posséder une longueur d'avance sur ses concurrents à long ou moyen terme.

Au contraire, certains secteurs comme l'énergie, l'immobilier, les télécoms, les utilities et les matériaux restent trop dépendantes de sous-jacents comme les taux d'intérêts ou les



commodités (pétrole, matières premières, métaux...) ; ce qui, dans l'environnement de marché que nous avons connu en 2018 ne permettait pas de dégager des perspectives longs termes. En effet, malgré une croissance économique mondiale attendue au-delà de 3% pour 2018 et des accords entre les principaux producteurs de pétrole (OPEP, Russie, Lybie, Nigéria), nous avons observé un fort recul des cours du pétrole sur l'année, les marchés se focalisant sur la perspective d'une guerre commerciale et d'une demande moins importante qu'attendue. Nous avons tout au long de 2018 considéré l'environnement comme trop incertain pour prendre des positions sur les secteurs cités ci-dessus.

En ce qui concerne les financières, nous avons sous-pondéré ce secteur pour le moment. La courbe de taux ne nous semble en effet pas assez pentue pour permettre aux établissements de crédit de générer des marges, et pour les autres activités nous n'avons pas identifié de champion émerger. Nous demeurons toutefois à la recherche d'acteurs dans le secteur financier, notamment sur les moyens de paiement qui sont en train d'évoluer. Nous sommes également restés en dehors de l'immobilier.

A-4) Principaux mouvements sur la période

Entre le 29 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, le FCP a laissé une place importante à la consommation discrétionnaire, les indicateurs économiques confirmant ainsi que le consommateur américain demeure l'un des principaux moteurs de l'économie US.

D'autre part, le poids de la consommation de base a quant à lui été réduit dans la mesure où ces entreprises bénéficient moins d'une période de forte croissance. Ce secteur est néanmoins resté un poids important du FCP, notamment du fait de la résilience de ces entreprises dans un marché baissier, ce qui fût le cas fin 2018.

L'exposition au healthcare a également été réduite fin 2018 du fait de l'enquête « implant leaks » révélant d'importantes failles dans la régulation européenne sur les implants médicaux.

L'allocation du FCP en 2017 a également été renforcée sur les valeurs technologiques, secteur qui a été l'un des moteurs principaux de la croissance des cours des indices américains et asiatiques et dont le profil des entreprises colle parfaitement dans nos thématiques d'investissement. (Exemple : achats de Adobe, Activision Blizzard, Sony...).

Le secteur financier à quant à lui été laissé de côté par le FCP pour l'année 2018 car il ne se prête pas à notre méthode d'analyse par l'avantage concurrentiel qui n'est pas adaptée au business model des banques. Malgré cela, nous avons conservé quelques positions comme JPMorgan et American Express afin de tout de même bénéficier de l'inertie de l'augmentation progressive des taux d'intérêts par la FED.

Des prises de profits ponctuelles sur le portefeuille ont été opérées tout au long de l'année, principalement sur des valeurs qui ont beaucoup progressées et pour lesquelles nos perspectives de progression avaient été revues à la baisse.



Achevé de rédiger le 10 janvier 2019

A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés

Le FCP Constance Be World n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

A-6) Informations relatives aux instruments financiers dérivés et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Pendant l'exercice, la société de gestion n'a eu recours à aucun des instruments et contrats suivants : change à terme, dépôt de garantie, future, prêt de titre, garantie émise ou reçue.

A-7) Informations issues du règlement européen SFTR relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de leur réutilisation

Le FCP Constance Be World n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

B) Informations réglementaires

B-1) Politique de sélection des intermédiaires

1 Cadre

La Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIF) est entrée en application le 1^{er} novembre 2007. Obtenir le meilleur résultat possible, servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés en sont les grands enjeux. L'entrée en vigueur de MIF 2 en 2018 n'a fait que renforcer ces points.

La directive demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients.

De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de "meilleure exécution" prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

2 Critères retenus par Constance Associés

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting).

3 Intermédiaires retenus à ce jour

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CM-CIC Securities, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à ce jour sont :

- Bank of Montreal Capital Markets
- Market Securities
- Nordea Markets
- Royal Bank of Canada Capital Markets

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).

B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)

Cadre : La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement responsables. L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ».

Les critères ESG comprennent trois dimensions :

- Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;

- Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.) ;
- Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

Origine : L'article L 533-22-1 du code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs de chacun des organismes de placement collectif qu'elles gèrent une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance".

Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés : Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire de façon systématique les critères ESG dans son processus d'investissement.

Ces critères sont pris en compte notamment parce que le processus d'investissement de Constance Associés conduit à rechercher les émetteurs pouvant disposer des avantages compétitifs durables. Ce dernier mot illustre bien la prise en compte de certains critères ESG.

Constance Associés a développé un prototype d'outil de notation des critères ESG. Mais les informations disponibles pour l'ensemble des émetteurs suivis ne permettent pas de les comparer dans tous les cas sur la base des mêmes éléments.

Sans les négliger, car certains critères font partie du processus d'investissement de Constance Associés, ce n'est donc pas pour le moment de façon systématique que les critères "ESG" sont pris en compte par l'équipe de gestion de Constance Associés.

B-3) Politique de rémunération en application chez Constance Associés

A compter de l'exercice 2016 dont les comptes seront adoptés en 2017, la politique de rémunération adoptée en décembre 2016 par la société s'applique, et le montant des rémunérations versées figurent dans les comptes déposés auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Les rémunérations sont constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération variable de certains collaborateurs suit la présente politique : il s'agit de l'équipe de gestion, de l'équipe de direction, et du personnel dont la rémunération dépasse la rémunération moyenne des précédents. A ce jour, cela concerne tous les collaborateurs de la société.



L'ensemble de la rémunération variable de ces collaborateurs est soumis à la politique de rémunération, peu importe que cette rémunération soit liée à l'activité de gestion d'OPCVM, de gestion sous mandat discrétionnaire, etc. La société de gestion a ainsi souhaité faire preuve d'un maximum de cohérence.

La partie variable de la rémunération de chacun de ces collaborateurs est assise sur des critères liés à la fonction de chacun, à des critères collectifs et à des critères individuels.

La partie différée de la rémunération variable d'un exercice comptable donné est supérieure à 50%. L'acquisition définitive de la partie différée est liée (voire conditionnée) à la situation financière de Constance Associés, à la continuité de l'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période précédant chaque versement.

La partie différée de la rémunération variable évolue avec la performance d'un portefeuille représentatif de la gestion menée par Constance Associés.

Les collaborateurs visés par la politique de rémunération ont reçu l'interdiction de la part de Constance Associés de tenter de la contourner par une stratégie de couverture personnelle ou d'assurance.

Le détail de la politique de rémunération peut être obtenu en adressant une demande écrite à : Constance Associés S.A.S. – à l'attention de Monsieur le Directeur général – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris – France.

B-4) Méthode de calcul du risque global

La société a retenu la méthode de l'engagement.

B-5) Vie de l'OPCVM

Rien à signaler sur l'exercice clos au 31 décembre 2018. Pour mémoire, il n'est plus calculé de commission à la performance. Seuls subsistent les frais de fonctionnement et de gestion dit « fixes ».

B-6) Politique d'exercice des droits de vote

Cadre

Les articles 314-100 à 314-103 inclus, ainsi que le règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat, disposent que les sociétés de gestion de portefeuilles doivent prévoir les conditions dans lesquelles elles exercent le droit de vote.



Dans la pratique, les mandats discrétionnaires signés avec Constance Associés confient à la société le soin d'exercer le droit de vote. Constance Associés dispose également de ce droit de vote pour les OPCVM qu'elle gère.

Quand vote Constance Associés ?

Constance Associés recherche une performance de moyen et long-terme pour ses investissements, tout en se réservant la possibilité de liquider sa position à tout moment (liquidité recherchée).

Consciente de la taille de ses investissements rapportée à la capitalisation des sociétés dans lesquelles elle mène des investissements, Constance Associés sait que son avis en assemblée générale n'aurait que peu de poids.

Dès lors, Constance Associés entend participer aux votes, de façon non systématique (sauf cas prévus plus loin), pour appuyer ses convictions en matière de gestion des sociétés.

La participation au vote est systématique dans les cas suivants :

- Quand l'ensemble des investissements de Constance Associés (OPCVM et comptes gérés sous mandat) représentent plus de 5% des droits de vote d'une société,
- Quand l'investissement par un OPCVM dans une société représente plus de 8% de l'actif net de l'OPCVM en question,
- Quand l'investissement de tous les OPCVM gérés par Constance Associés représente plus de 5% de l'actif net global des OPCVM gérés.

Cependant, dans les cas suivants, Constance Associés pourra ne pas voter tout de même :

- Lorsque le coût d'exercice du vote est prohibitif (par exemple si la procédure de vote à distance n'est pas disponible et qu'il faut se rendre sur place pour voter),
- Lorsque le vote nécessite le blocage des titres pendant une période longue (pour éviter de perdre la liquidité recherchée),
- Lorsque les titres donnant le droit de vote ont fait l'objet d'une cession temporaire, car Constance Associés n'entendrait pas les rappeler pour exercer le droit de vote.

En pratique, Constance Associés n'est en mesure de voter, et vote, seulement quand la société reçoit à temps les formulaires de vote à distance.

Dans la pratique, Constance Associés a voté en 2018 au titre des participations du FCP Constance Be Europe suivantes : Safran, Hermès.

B-7) Accès à la documentation du FCP

La documentation légale du FCP (DICI, prospectus, rapports périodiques, ...) est disponible gratuitement auprès de la société de gestion, à son siège, sur simple demande.

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net	Part « A/eur » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum
Commissions de mouvement Dépositaire 100% (Néant pour la société de gestion)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	En % TTC - Actions, ETF, warrants : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05 % Minimum 10€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.05% Minimum 30€ pour les autres pays + frais éventuels de place - Frais à l'encaissement de coupons : <ul style="list-style-type: none"> • Franco sur émetteur en France • 2% (minimum 5€ et maximum 30€) pour les autres pays - OPC : <ul style="list-style-type: none"> • France / admis Euroclear : 15€ • Etranger : 40 € + frais éventuels de correspondant • Offshore : 150 € + frais éventuels de correspondant - Obligations : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05% avec minimum à 10€ France • 0,05% avec minimum à 30 € étranger - Certificats de dépôt, TCN, billet de Trésorerie : <ul style="list-style-type: none"> • Forfait France 15€ • Forfait autres pays 25 € - Marchés à terme : <ul style="list-style-type: none"> • MONEP EUREX <ul style="list-style-type: none"> ○ Futures : 2 €/lot ○ Options : 0.30 % mini 10€ • LIFFE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Futures – Options : 1.75 £/lot • CME-CBOT US : <ul style="list-style-type: none"> ○ Futures : 2 \$/lot - Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% avec minimum à 150€
Commission de surperformance		NEANT

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement Dépositaire 100%</p>	<p>Prélèvement sur chaque transaction</p>	<p>En % TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, ETF, warrants : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05 % Minimum 10€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.05% Minimum 30€ pour les autres pays + frais éventuels de place - Frais à l'encaissement de coupons : <ul style="list-style-type: none"> • Franco sur émetteur en France • 2% (minimum 5€ et maximum 30€) pour les autres pays - OPC : <ul style="list-style-type: none"> • France / admis Euroclear : 15€ • Etranger : 40 € + frais éventuels de correspondant • Offshore : 150 € + frais éventuels de correspondant - Obligations : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05% avec minimum à 10€ France • 0,05% avec minimum à 30 € étranger - Certificats de dépôt, TCN, billet de Trésorerie : <ul style="list-style-type: none"> • Forfait France 15€ • Forfait autres pays 25 € - Marchés à terme : <ul style="list-style-type: none"> • MONEP EUREX <ul style="list-style-type: none"> ○ Futures : 2 €/lot ○ Options : 0.30 % mini 10€ • LIFFE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Futures – Options : 1.75 £/lot • CME-CBOT US : <ul style="list-style-type: none"> ○ Futures : 2 \$/lot - Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% avec minimum à 150€

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts de FCT : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les FCT cotés sur les marchés européens.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Exception : les BTAN et les BTF sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) : Néant

Contrats de change à terme

- Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Cours de change

Les fixings contre EUR publiés par la Banque Centrale Européenne du jour de la valeur liquidative servent à évaluer chaque ligne dans la devise de l'OPCVM.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-2) Composition de l'actif au 31 décembre 2018

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes

MAZARS

**FCP
CONSTANCE BE WORLD**

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

FCP
CONSTANCE BE WORLD

37, avenue de Friedland
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts du FCP CONSTANCE BE WORLD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CONSTANCE BE WORLD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne

comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**FCP
CONSTANCE BE
WORLD**

*Exercice clos le 31
décembre 2018*

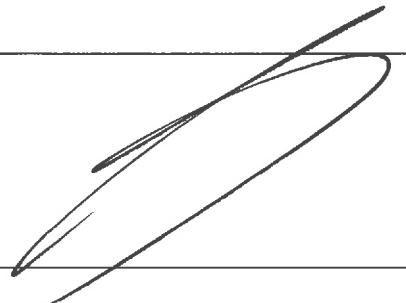
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 25 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Pierre Masiéri

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pierre Masiéri', is written over a horizontal line. The signature is stylized and overlaps the line.

F5833 CONSTANCE BE WORLD

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	26 063 782,18	19 364 548,31
Actions et valeurs assimilées	26 063 782,18	19 364 548,31
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	26 063 782,18	19 364 548,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	22 587,41	5 431,52
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 587,41	5 431,52
Comptes financiers	1 068 566,12	179 556,37
Liquidités	1 068 566,12	179 556,37
Total de l'actif	27 154 935,71	19 549 536,20

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	25 831 994,71	18 865 118,48
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 602 342,01	814 398,93
Résultat de l'exercice (a, b)	-323 642,23	-181 639,69
Total des capitaux propres	27 110 694,49	19 497 877,72
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	44 241,22	38 112,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	44 241,22	38 112,02
Comptes financiers	0,00	13 546,46
Concours bancaires courants	0,00	13 546,46
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	27 154 935,71	19 549 536,20

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	209 681,00	103 964,49
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	209 681,00	103 964,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 347,24	252,98
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 347,24	252,98
Résultat sur opérations financières (I - II)	208 333,76	103 711,51
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	504 952,11	281 031,45
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-296 618,35	-177 319,94
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-27 023,88	-4 319,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-323 642,23	-181 639,69

C) Eléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net	Part « A/eur » : 2,40% TTC maximum Part « I/EUR » : 1,20% TTC maximum
Commissions de mouvement Dépositaire 100% (Néant pour la société de gestion)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	<p>En % TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, ETF, warrants : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05 % Minimum 10€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.05% Minimum 30€ pour les autres pays + frais éventuels de place - Frais à l'encaissement de coupons : <ul style="list-style-type: none"> • Franco sur émetteur en France • 2% (minimum 5€ et maximum 30€) pour les autres pays - OPC : <ul style="list-style-type: none"> • France / admis Euroclear : 15€ • Etranger : 40 € + frais éventuels de correspondant • Offshore : 150 € + frais éventuels de correspondant - Obligations : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05% avec minimum à 10€ France • 0,05% avec minimum à 30 € étranger - Certificats de dépôt, TCN, billet de Trésorerie : <ul style="list-style-type: none"> • Forfait France 15€ • Forfait autres pays 25 € - Marchés à terme : <ul style="list-style-type: none"> • MONEP EUREX <ul style="list-style-type: none"> ◦ Futures : 2 €/lot ◦ Options : 0.30 % mini 10€ • LIFFE : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Futures – Options : 1.75 £/lot • CME-CBOT US : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Futures : 2 \$/lot - Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% avec minimum à 150€
Commission de surperformance		NEANT

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement Dépositaire 100%</p>	<p>Prélèvement sur chaque transaction</p>	<p>En % TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions, ETF, warrants : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05 % Minimum 10€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.05% Minimum 30€ pour les autres pays + frais éventuels de place - Frais à l'encaissement de coupons : <ul style="list-style-type: none"> • Franco sur émetteur en France • 2% (minimum 5€ et maximum 30€) pour les autres pays - OPC : <ul style="list-style-type: none"> • France / admis Euroclear : 15€ • Etranger : 40 € + frais éventuels de correspondant • Offshore : 150 € + frais éventuels de correspondant - Obligations : <ul style="list-style-type: none"> • 0,05% avec minimum à 10€ France • 0,05% avec minimum à 30 € étranger - Certificats de dépôt, TCN, billet de Trésorerie : <ul style="list-style-type: none"> • Forfait France 15€ • Forfait autres pays 25 € - Marchés à terme : <ul style="list-style-type: none"> • MONEP EUREX <ul style="list-style-type: none"> ◦ Futures : 2 €/lot ◦ Options : 0.30 % mini 10€ • LIFFE : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Futures – Options : 1.75 £/lot • CME-CBOT US : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Futures : 2 \$/lot - Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% avec minimum à 150€



C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts de FCT : Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les FCT cotés sur les marchés européens.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.



- Exception : les BTAN et les BTF sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options cotées sur des Places nord-américaines : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) : Néant

Contrats de change à terme

- Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Cours de change

Les fixings contre EUR publiés par la Banque Centrale Européenne du jour de la valeur liquidative servent à évaluer chaque ligne dans la devise de l'OPCVM.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan



- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-2) Composition de l'actif au 31 décembre 2018

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	19 497 877,72	17 904 879,94
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	9 187 726,14	2 749 225,18
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-862 637,23	-2 150 509,72
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 253 890,69	1 625 844,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-936 167,31	-743 273,11
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-50 696,83	-42 103,79
Différences de change	26 727,86	-39 068,96
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 709 408,20	370 203,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 505 350,91</i>	<i>3 214 759,11</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>3 214 759,11</i>	<i>2 844 555,78</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-296 618,35	-177 319,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	27 110 694,49	19 497 877,72

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 068 566,12	3,94	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 068 566,12	3,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	CAD	CAD	JPY	JPY		
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	16 686 676,69	61,55	1 441 575,13	5,32	1 320 569,73	4,87	2 454 354,63	9,05
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	17 243,41	0,06	2 333,39	0,01	0,00	0,00	3 010,61	0,01
Comptes financiers	297 685,47	1,10	285 160,38	1,05	104 236,62	0,38	57 737,37	0,21
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-323 642,23	-181 639,69
Total	-323 642,23	-181 639,69

	31/12/2018	29/12/2017
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-275 768,26	-167 175,93
Total	-275 768,26	-167 175,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2018	29/12/2017
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-47 873,97	-14 463,76
Total	-47 873,97	-14 463,76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 602 342,01	814 398,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 602 342,01	814 398,93

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
A1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	934 348,97	568 480,20
Total	934 348,97	568 480,20
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	667 993,04	245 918,73
Total	667 993,04	245 918,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/03/2015	A1 PART CAPI A	6 942 622,72	26 680,000	260,22	0,00	0,00	0,00	18,72
	II PART CAPI I	2 469 505,96	92,700	26 639,76	0,00	0,00	0,00	2 157,03
31/03/2016	A1 PART CAPI A	9 249 841,80	37 195,000	248,69	0,00	0,00	0,00	17,77
	II PART CAPI I	2 261 926,07	87,700	25 791,63	0,00	0,00	0,00	2 163,27
31/03/2017	A1 PART CAPI A	11 777 028,39	41 027,000	287,06	0,00	0,00	0,00	12,11
	II PART CAPI I	6 127 851,55	203,440	30 121,17	0,00	0,00	0,00	1 590,84
29/12/2017	A1 PART CAPI A	13 581 542,91	44 944,981	302,18	0,00	0,00	0,00	8,92
	II PART CAPI I	5 916 334,81	184,730	32 026,93	0,00	0,00	0,00	1 252,93
31/12/2018	A1 PART CAPI A	15 757 714,38	51 992,065	303,08	0,00	0,00	0,00	12,66
	II PART CAPI I	11 352 980,11	349,192	32 512,14	0,00	0,00	0,00	1 775,86

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	9 360,99900	3 149 236,38
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 313,91500	-756 759,67
Solde net des Souscriptions / Rachats	7 047,08400	2 392 476,71
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	51 992,06500	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	167,28600	6 038 489,76
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2,82400	-105 877,56
Solde net des Souscriptions / Rachats	164,46200	5 932 612,20
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	349,19200	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
FR0011400712 A1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	401 829,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2018
FR0011400738 II PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	103 122,58
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	22 587,41
Total des créances		22 587,41
Dettes	Frais de gestion	44 241,22
Total des dettes		44 241,22
Total dettes et créances		-21 653,81

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	26 063 782,18	96,14
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	26 063 782,18	96,14
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	22 587,41	0,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-44 241,22	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 068 566,12	3,94
DISPONIBILITES	1 068 566,12	3,94
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	27 110 694,49	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			26 063 782,18	96,14
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé			26 063 782,18	96,14
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			26 063 782,18	96,14
TOTAL CANADA			2 251 693,03	8,31
CA0089118776 AIR CANADA VGTG SH.	CAD	31 500	524 024,35	1,93
CA1247651088 CAE	CAD	31 000	498 423,58	1,84
CA13645T1003 CANADIAN PACIFIC RAILWAY	CAD	2 700	419 127,20	1,55
CA76131D1033 RESTAURANT BRANDS INTL.	USD	9 000	411 091,70	1,52
CA82509L1076 SHOPIFY SUB. VGTG CLASS A	USD	3 300	399 026,20	1,47
TOTAL CAYMANES ILES			2 176 393,33	8,03
KYG875721634 TENCENT	HKD	20 400	714 312,80	2,64
US01609W1027 ALIBABA GROUP SPON ADR	USD	5 370	642 852,31	2,37
US31680Q1040 58.COM ADR	USD	4 000	189 379,91	0,70
US3168271043 51 JOB ADR SPONSORED	USD	6 278	342 356,61	1,26
US88034P1093 TENCENT MUSIC ENTERIMT CLA	USD	24 900	287 491,70	1,06
TOTAL ALLEMAGNE			1 020 350,00	3,76
DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC	EUR	6 600	450 780,00	1,65
DE0007010803 RATIONAL	EUR	670	332 320,00	1,23
DE000A2E4K43 DELIVERY HERO	EUR	7 300	237 250,00	0,88
TOTAL FRANCE			2 071 163,00	7,64
FR000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	910	441 168,00	1,63
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	6 400	674 560,00	2,48
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	8 000	400 640,00	1,48
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	5 350	554 795,00	2,05
TOTAL ROYAUME UNI			1 124 213,15	4,15
GB0002634946 BAE SYSTEMS	GBP	49 213	252 631,10	0,93
GB0005758098 MEGGITT	GBP	77 099	405 952,05	1,50
GB0031743007 BURBERRY GROUP	GBP	24 000	465 630,00	1,72
TOTAL JAPON			1 320 569,73	4,87
JP3236200006 KEYENCE	JPY	735	325 187,13	1,20

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
JP3399310006 ZOZO INC.	JPY	8 090	129 208,58	0,48
JP3435000009 SONY	JPY	12 000	507 842,67	1,87
JP3802300008 FAST RETAILING	JPY	800	358 331,35	1,32
TOTAL PAYS-BAS			1 069 093,00	3,94
NL0000235190 AIRBUS	EUR	6 300	528 948,00	1,94
NL0000395317 WESSANEN	EUR	26 000	207 610,00	0,77
NL0012969182 ADYEN	EUR	700	332 535,00	1,23
TOTAL SUEDE			615 828,68	2,27
SE0000112385 SAAB B	SEK	8 000	240 121,70	0,89
SE0006422390 THULE GROUP	SEK	20 000	316 144,63	1,16
SE0011984772 SAAB CL.B NV18	SEK	2 000	59 562,35	0,22
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			14 414 478,26	53,17
US00507V1098 ACTIVISION BLIZZARD	USD	11 804	480 098,06	1,77
US00724F1012 ADOBE SYSTEMS	USD	2 977	588 224,00	2,17
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	521	475 479,62	1,75
US0231351067 AMAZON COM	USD	557	730 652,66	2,70
US03662Q1058 ANSYS	USD	5 100	636 675,98	2,35
US0378331005 APPLE	USD	5 004	689 372,02	2,54
US05508R1068 B AND G FOODS	USD	20 000	504 978,17	1,86
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS	USD	256	385 100,02	1,42
US21036P1084 CONSTELLATION BRANDS CL.A	USD	2 300	323 044,54	1,19
US2546871060 DISNEY WALT - DISNEY	USD	5 200	497 973,80	1,84
US29786A1060 ETSY	USD	9 900	411 303,93	1,52
US30303M1027 FACEBOOK CL.A	USD	4 770	546 112,93	2,01
US4001101025 GRUBHUB	USD	5 600	375 664,63	1,39
US46120E6023 INTUITIVE SURGICAL	USD	1 110	464 280,52	1,71
US4878361082 KELLOGG	USD	6 100	303 721,40	1,12
US5132721045 LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	11 400	732 387,77	2,71
US5398301094 LOCKHEED MARTIN	USD	2 000	457 362,45	1,69
US5500211090 LULULEMON ATHLETICA	USD	5 200	552 289,96	2,04
US58733R1023 MERCADOLIBRE	USD	1 000	255 764,19	0,94
US5949181045 MICROSOFT	USD	5 900	523 373,80	1,93

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US64110L1061 NETFLIX	USD	2 229	521 060,38	1,92
US6541061031 NIKE CL.B	USD	9 000	582 759,83	2,15
US6556641008 NORDSTROM	USD	9 000	366 366,81	1,35
US7374461041 POST HOLDINGS	USD	6 100	474 841,05	1,75
US7551115071 RAYTHEON	USD	3 192	427 504,98	1,58
US8522341036 SQUARE CL.A	USD	7 258	355 546,92	1,31
US8552441094 STARBUCKS	USD	12 838	722 067,42	2,66
US8865471085 TIFFANY	USD	6 200	435 949,34	1,61
US9130171096 UNITED TECHNOLOGIES	USD	6 393	594 521,08	2,19